Etat du réseau bocager

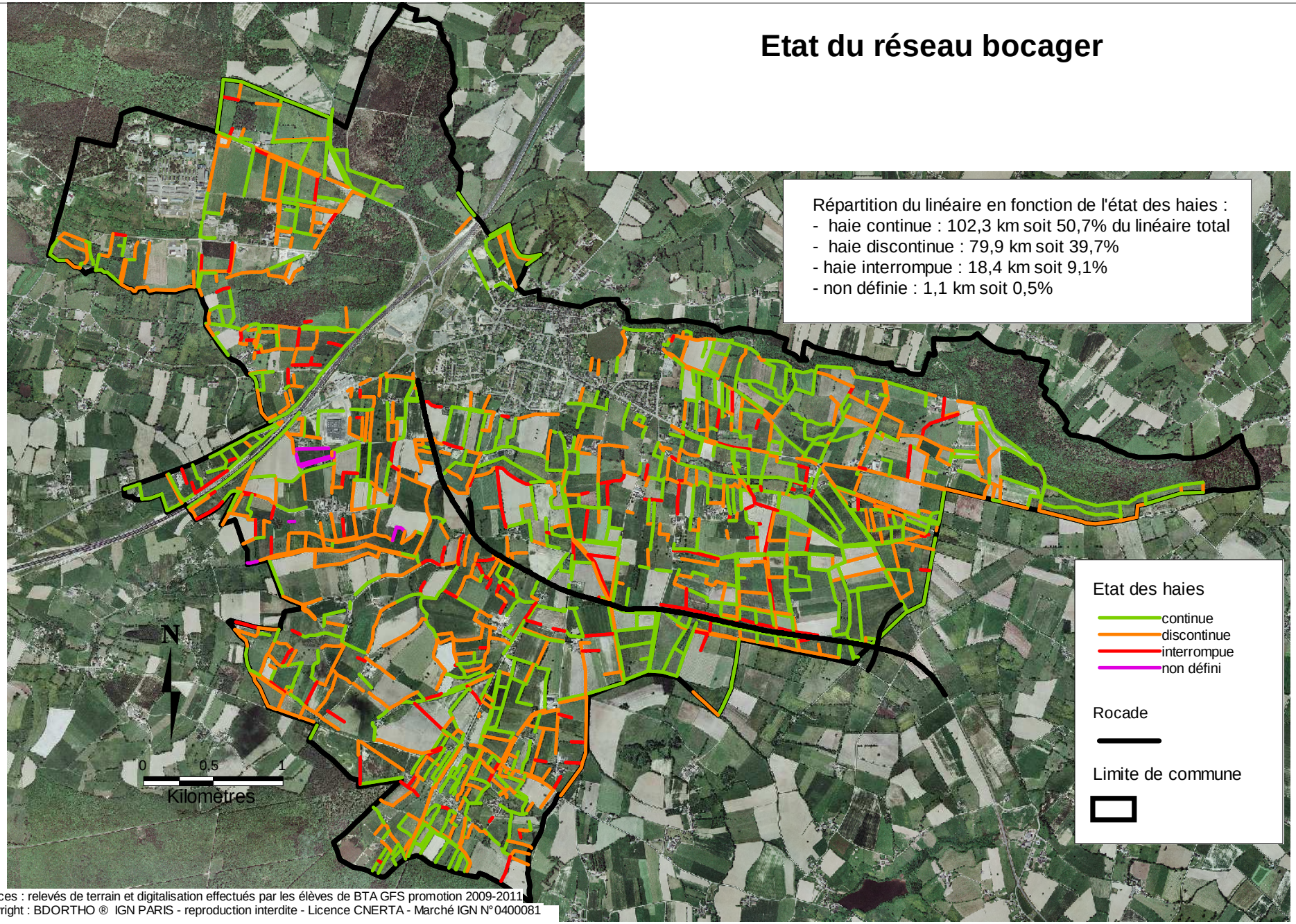

Sources : relevés de terrain et digitalisation effectués par les élèves de BTA GFS promotion 2009-2011

Copyright : BDORTHO ® IGN PARIS - reproduction interdite - Licence CNERTA - Marché IGN N°0400081

Haies restaurées et créées

Le linaire total de haie créée ou retaurée représente 10,7 km soit 5,3 % du linéaire total de haie sur la commune.

Ce linéaire se répartit comme suit :
- Linéaire de haie créée : 6,6 km soit 61,3 %
- Linéaire de haie restaurée : 4,2 km soit 38,7 %

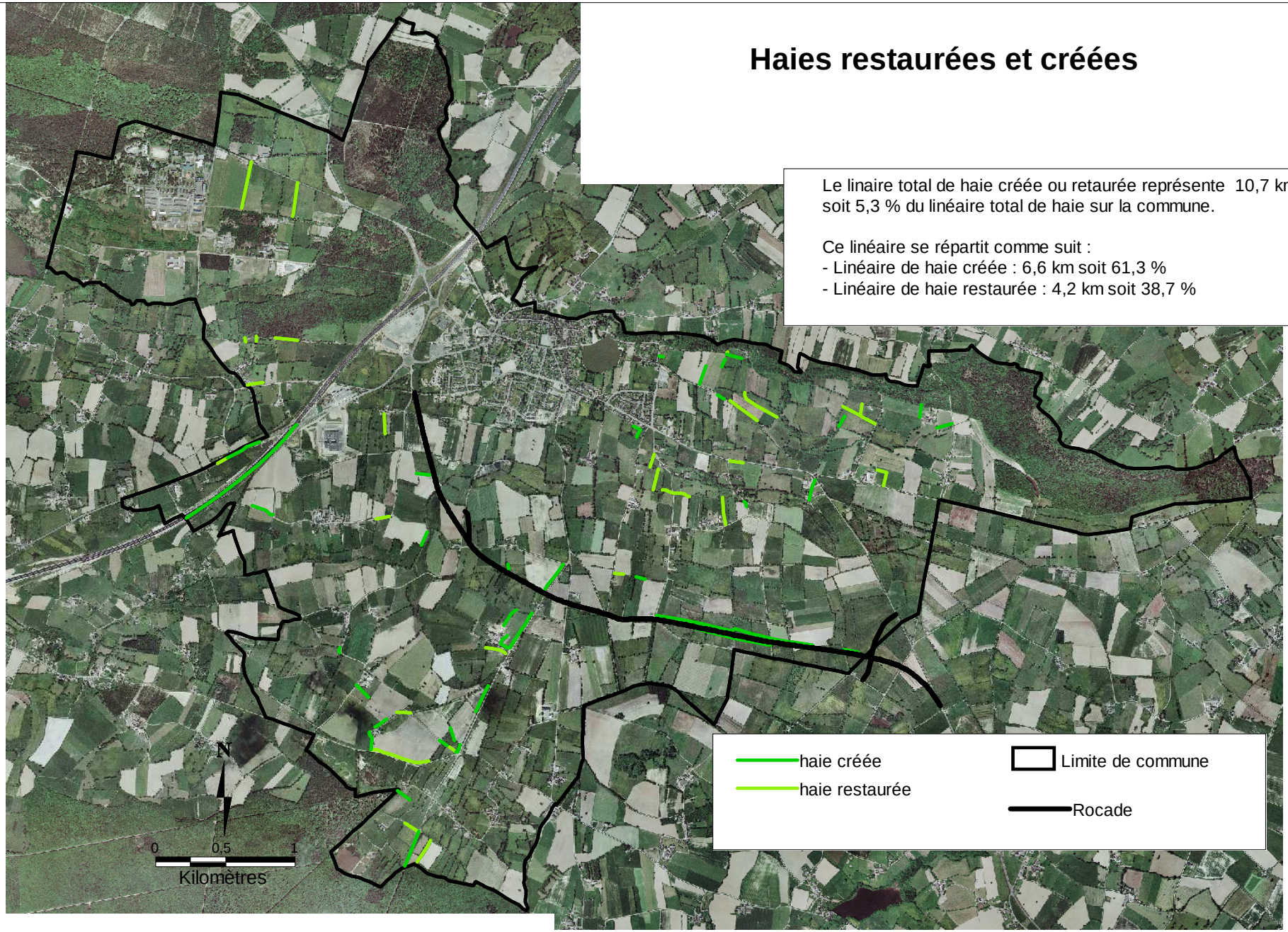

2-4 – Les éléments associés : majoritairement des haies sur talus.

Sont ainsi nommés les talus et fossés qui complètent la structure de la haie.
On distingue classiquement les haies dites « à plat » c'est-à-dire sans talus, des haies sur talus.

Sur la commune de Saint Aubin, les haies sur talus sont légèrement plus présentes que les haies à plat : respectivement 56 et 43% du linéaire total.
Cette situation est comparable à celles des communes de Mézières (respectivement de 62 et 37 %) et de Saint Ouen des Alleux (54 et 44 %). Sur la commune de Livré, le ratio est inversé : 53 % du linéaire de haie sont sans talus.

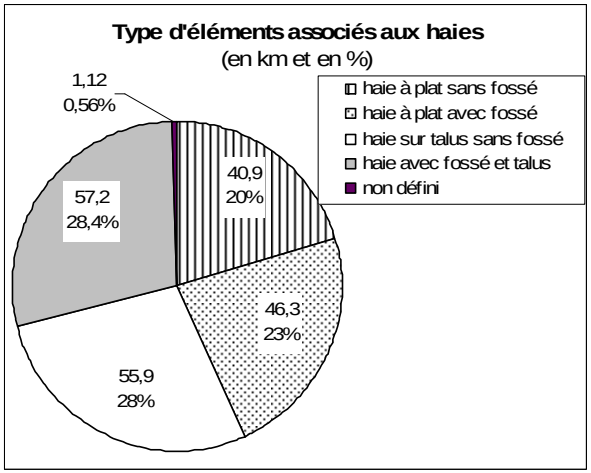

Les fossés sont fréquents : 51 % du linéaire en sont pourvus. C'est nettement moins que sur la commune de Livré (69 %) mais bien plus que sur les communes de Livré et Mézières (42 % chacune).

Ces 2 types de haies sont répartis de manière assez uniforme sur la commune. (*cf annexe 3 carte Les éléments associés aux haies : talus et fossé*).

Haie sur talus partiellement tronqué

2-5 – Les essences inventoriées : une grande diversité d'essences mais très inégalement présentes dans les haies.

(*cf annexe 5, carte Nombre d'essences ligneuses par haie*).

Au total 61 essences ligneuses différentes ont été recensées (*cf annexe 4*). C'est une diversité similaire à celle des communes de Saint Ouen et Livré (62 essences différentes) et supérieure à Mézières (57). Pour l'essentiel, ce sont des arbres (41 essences sur 61) et des essences champêtres (44 sur 61). Parmi les essences exogènes (introduites) on trouve des essences forestières (pin sylvestre et maritime, mélèze, chêne rouge d'Amérique…) ou ornementales (thuya, saule pleureur…).

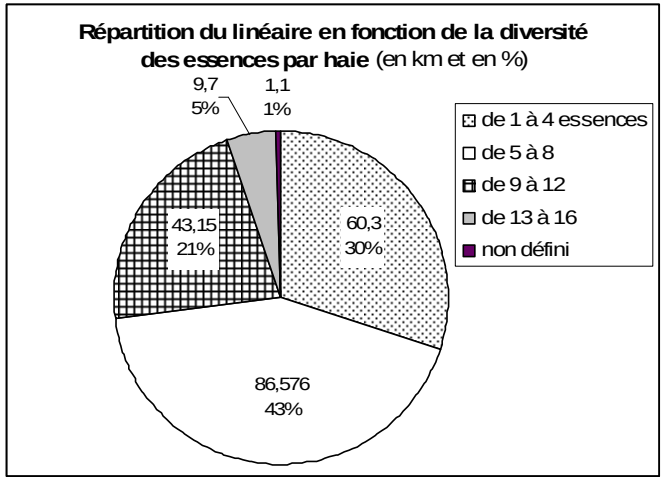

Par haie, la diversité en ligneux est très variable mais intéressante puisque 43 % du linéaire comportent entre 5 et 8 essences différentes. Les haies très diversifiées (plus de 8 espèces par haie) ne sont pas rares (26 % du linéaire) et représentées pour partie par les plantations récentes. Les haies pluristratifiées (arborescentes et arbustives) sont logiquement les plus riches.

La fréquence d'apparition des essences au sein des haies est très hétérogène. Présent dans la quasi-totalité des haies (91%), le chêne pédonculé est l'essence dominante. Les essences arborescentes qui l'accompagnent sont le châtaignier (39 %) et accessoirement le merisier (27 %). Parmi les essences arbustives, l'ajonc, le noisetier, le genêt à balais, l'aubépine et le saule marsault sont les plus fréquents (présents dans 1/3 des haies). A noter la fréquence régulière du néflier, présent dans quasiment une haie sur 5 et notamment dans les jeunes plantations.

La majorité des essences (49 sur les 61 soit 80 %) a une fréquence d'apparition inférieure à 10 %. Au coté de nombreuses arbustives (viorne, fusain, troène…) dont on y trouve la majorité des espèces introduites ou ornementales (peuplier, thuya…).

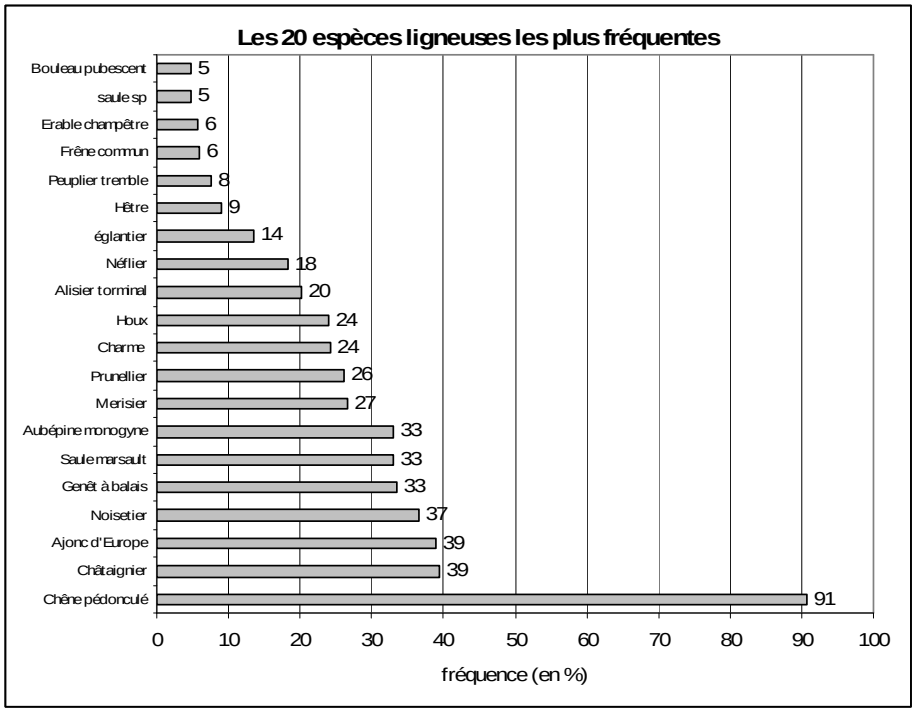

3 – LES HAIES ET L'AGRICULTURE : ROLES AGRONOMIQUES ET ENTRETIEN DES HAIES.

3-1 – Le rôle anti-érosion des haies : 1/3 du linéaire joue un rôle hydraulique important. (*cf carte ci-après Le rôle anti-érosion des haies*).

Parmi les nombreux rôles assurés par les haies (esthétique, écologique, production de bois…), celui de limitation des risques d'érosion est un des plus importants car il concerne tous les acteurs de la commune. Il est un des enjeux majeurs des actions menées dans le cadre du CEPE et de Breizh Bocage.

Par son système racinaire, la haie assure en effet un rôle de filtre et de ralentisseur de l'eau qui circule dans les sols. Elle limite donc les risques de crue après de fortes précipitations, de transferts de substances polluantes et d'érosion des sols. Ce rôle est encore plus assuré lorsque la haie est accompagnée d'un talus et/ou d'un fossé.

Sur la commune de Saint Aubin, le réseau hydrographique (rivière, ruisseau) est moins dense et la topographie moins accentuée que sur certaines communes limitrophes (Livré, Mézières). Comme en témoignent les chiffres ci-après, les risques d'érosion et de transferts de polluants n'en sont pas moins réels et doivent être d'autant plus pris en compte que les deux cours d'eau présents sur la commune alimentent deux bassin versants majeurs : au sud l'Illet où se jette le ruisseau la Biennais et au nord la rivière le Général qui conflue avec le Couesnon.

Ont été considérées comme assurant un rôle anti-érosif, les haies présentes dans 2 positions topographiques distinctes : perpendiculairement ou de manière oblique par rapport à la pente, et en bordure de cours d'eau et de ruisseau.

61 kms de haie assurent plus ou moins ce rôle soit **30 % du linéaire**. A titre comparatif, la proportion est de 40 % sur la commune de Livré, 1/3 sur celle de Mézières et de ¼ à Saint Ouen.